

RAPPORT ANNUEL 2022

« La Conférence centrale est un produit typiquement suisse, et ce, dans la mesure où elle est parvenue à s'établir à l'échelon national malgré les nombreuses différences des législations cantonales en matière de religion.

En même temps, elle est issue du Concile, qui considère les croyant-e-s baptisé-e-s et confirmé-e-s avec leur sens de la foi comme le peuple de Dieu. La participation en est le mot-clé.

Il convient d'en clarifier la compréhension et les modalités. Il s'agit d'un processus permanent, auquel les discussions sur la synodalité de l'Eglise ont donné un nouvel élan. Je suis heureux que la Conférence centrale s'implique ici aussi et qu'elle contribue à ce que l'Eglise de notre pays se développe en tant que peuple de Dieu... et s'engage en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création ».

Extrait du message de bienvenue de Mgr Felix Gmür, président de la CES, à l'occasion du jubilé de la Conférence centrale

Même au-delà du cinquantenaire : en avant. Ensemble

Organisation faîtière des organisations ecclésiastiques cantonales fondée en 1971, la Conférence centrale catholique romaine a célébré ses 50 ans d'existence en 2022 avec un an de retard, faisant coïncider les manifestations du jubilé avec le 50^e anniversaire du Synode '72. Par sa profession de foi en faveur d'une Eglise où « la coresponsabilité appelle la codécision », le Synode '72 a contribué de manière décisive à ce que le Concile Vatican II marque durablement de son empreinte le catholicisme suisse en donnant des impulsions importantes pour le développement des corporations ecclésiastiques cantonales. Il a en outre anticipé de nombreux postulats des discussions actuelles sur la synodalité de l'Eglise.

Eglise entre ciel et terre

Un premier point fort de l'année du jubilé a été la rencontre en Suisse, le 25 mars 2022 à Näfels, de tous les délégué-e-s à la Conférence centrale, des membres de la Conférence des évêques suisses et du nonce apostolique, pour la première fois sous cette forme. Claude Nicollier, astronaute et explorateur spatial, et Jacques Herzog, co-directeur avec Pierre de Meuron d'un bureau d'architecture mondialement connu, ont d'abord projeté les quelque 70 délégué-e-s, évêques et invité-e-s dans des sphères célestes, avant de les laisser plonger dans les profondeurs d'un lieu de prière, qui prendra la forme d'une chapelle d'autoroute à Andeer (GR). Au cours de la table ronde, Renata Asal-Steger, présidente de la Conférence centrale, s'est montrée impressionnée par la passion des deux conférenciers et leur manière « d'étonner l'audience et d'élargir son regard au monde existant entre ciel et terre ». L'apéritif et le repas qui ont suivi ont été l'occasion de rencontres et de discussions.

Alors que le programme prévoyait à l'origine un événement décontracté, il a dû être complété par une partie solennelle en raison des circonstances : à la demande du pape François, qui souhaitait que tous les évêques prient ce jour-là pour la paix en Ukraine et en Russie, les membres de la CES et les délégué-e-s à la Conférence centrale se sont réunis dans l'église paroissiale de Näfels (GL), pour se relier en pensée et dans la prière à celles et ceux qui subissent des violences, ont perdu des proches et vivent dans la peur, ainsi qu'à celles et ceux qui s'efforcent de faire taire les armes et de rendre possibles des avancées sur le chemin de la paix.

Le principal point à l'ordre du jour de l'assemblée plénière, qui s'est tenue le lendemain, 26 mars 2022, à Filzbach, était l'élection d'un nouveau secrétaire général à la tête de la Conférence centrale. Succédant à Daniel Kosch le 1^{er} décembre 2022, Urs Brosi a été élu à l'unanimité.

« Par nature, je ne suis pas un vendeur qui présente une image flamboyante d'une Eglise ébranlée. Pour moi, il est important que nous soyons crédibles, que l'Eglise pense et parle de manière théologiquement honnête, que nous vivions à l'intérieur ce que nous annonçons à l'extérieur. »

Urs Brosi avant son élection au poste de secrétaire général de la Conférence centrale

Cérémonie et messe sous le signe du rôle des femmes dans l'Eglise

La cérémonie et la messe du 24 juin 2022 à Soleure, auxquelles tous les ancien-ne-s délégué-e-s à la Conférence centrale étaient invités, ont constitué le deuxième point fort du jubilé. Alors que le procès-verbal de l'assemblée constitutive de la Conférence centrale du 27 mars 1971 à Brugg (AG) ne mentionne que des

participants masculins, les femmes ont désormais été les plus nombreuses à marquer l'événement : Renata Asal-Steger a présidé l'assemblée, Marie-Louise Beyeler a prononcé l'homélie, Christine Pedotti, de France, et Sr Philippa Rath, d'Allemagne, ont prononcé leurs discours de circonstance, la pasteure Rita Famos a transmis les salutations de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, Evelyn et Kristina Brunner ont assuré l'accompagnement musical.

Pistes de réflexion de France et d'Allemagne

Le point culminant de la cérémonie a consisté dans les exposés de femmes engagées des pays voisins, l'Allemagne et la France. Connue par son engagement dans la voie synodale de l'Eglise catholique en Allemagne, Sr Philippa Rath a démontré l'importance des actes de responsabilisation et d'autonomisation pour les processus de changement dans l'Eglise. Elle a rappelé les acquis du système dual, notamment en ce qui concerne le thème

du partage, du contrôle et de la limitation du pouvoir. En même temps, elle a attiré l'attention sur le fait que dans la tradition de l'Ordre, « toutes les décisions importantes concernant le bien de la communauté dans son ensemble sont prises par la communauté dans son ensemble ». La séparation des pouvoirs et la participation devraient être comprises de manière globale et « la responsabilité et l'organisation communes des clercs et des laïcs devraient être étendues à tous les domaines de la vie de l'Eglise ».

Editrice et auteure, Christine Pedotti, qui a participé en France à la création du Comité de la Jupe et de la Conférence Catholique des Baptisé-e-s, a montré que la discrimination des femmes dans l'Eglise catholique conduit à une « dissonance cognitive ». Pour elle, il est certes juste et important que l'Eglise s'oriente vers des normes qui ne correspondent pas à l'esprit du temps, mais seulement si le monde les perçoit comme meilleures et enviables, et non comme dépassées et obsolètes. Aujourd'hui, la discrimination des femmes est un scandale, elle freine l'accueil de la Bonne Nouvelle chrétienne et fait obstacle à l'espérance.

« Le terreau de la nouveauté a été et reste dans de nombreux cas la détermination et le courage des non-consacrée-s, l'union des personnes concernées, la victoire sur le silence, l'engagement solidaire de personnes qui tiennent à leur foi et à leur Eglise et qui, pour cette raison même, s'engagent pour son renouvellement. »

Sr Philippa Rath OSB lors de la cérémonie à Soleure

« Nous osons dire que nous sommes des filles et des fils de Dieu, que nous appartenons à son désir, qu'il nous suscite, et nous ressuscite car en Dieu, nul ne disparaît, nul n'est anéanti. »

« Le monde a besoin d'espérance et nous en sommes les porteurs et les porteuses. Ne mettons pas cette lumière sous le boisseau. »

Christine Pedotti à la cérémonie de Soleure

« Mais notre monde, notre société traversent une crise de l'espérance. L'avenir est bouché. Nul ne sait où nous allons, ce que nous pouvons espérer ». Son exposé s'est conclu sur l'appel à changer l'Eglise pour rendre son témoignage audible et pour nous rendre dignes de jouer un rôle dans la conversation du monde.

« Cinq décennies – cinq accents »

La cérémonie, à laquelle ont assisté environ 130 personnes, s'est articulée autour de la [série de petites vidéos sur l'histoire de la Conférence centrale](#). En voici les thèmes :

- les débuts – dans la mouvance du Concile
- 1971-1981 : la participation – Synode 72
- 1981-1991 : les finances – Eglise solidaire en Suisse
- 1991-2001 : la religiosité – chacun/e un cas particulier ?
- 2001-2011 : le système dual – à chacun de jouer sa partition
- 2011-2021 : la migration – en route vers une pastorale interculturelle

Messages de félicitations du monde politique et des Eglises

D'autres messages de félicitations du monde politique et religieux ont également marqué la cérémonie. Ainsi, l'évêque Felix Gmür a transmis les vœux de la Conférence des évêques suisses tout en remerciant la Conférence centrale pour la contribution qu'elle apporte à la vie de l'Eglise.

Présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, la pasteure Rita Famos a exprimé ses remerciements pour la collaboration œcuménique. Elle n'a pas caché que la structure duale la complique parfois. Mais la conclusion de la campagne œcuménique lors de la pandémie de coronavirus était pour elle une évidence : « 'Offrir une lumière' est un symbole de notre avenir commun. Si nous nous unissons, nous faisons briller le Christ au cœur de la société ».

Voir l'ange qui nous envoie, à notre époque, avec ses exigences, au cœur de la nouveauté

Lors de la célébration présidée par l'évêque Felix Gmür, nous avons perçu la diversité qui caractérise l'Eglise catholique en Suisse ainsi que la Conférence centrale : femmes, hommes et enfants, d'ici et d'ailleurs, langues

allemande, française, italienne et rhéto-romane, passionné-e-s de grégorien, d'encens et de simples chants de Taizé ...

Théologienne et présidente de l'Eglise nationale du canton de Berne, Marie-Louise Beyeler a fait remarquer dans son homélie qu'à l'époque biblique déjà, « les précurseurs de la nouveauté dérangent le cours de l'habituel ». Elle a encouragé l'assemblée à voir l'ange « qui nous envoie, à notre époque, avec ses exigences, au cœur de la nouveauté » et à « écouter son 'n'ayez pas peur', prononcé avec sérénité ». Cela nous rend « courageux, légers, libres ».

« La particularité fédérale de la double structure de la Conférence des évêques et de la Conférence centrale, de l'évêché et de l'Eglise cantonale, de la paroisse et des communes ecclésiastiques, a pour nous les réformés, comme toujours, deux aspects : l'un magnifique, et l'autre exigeant : exigeant, parce que nous sommes appelés à maintenir les contacts avec les deux parties, tant au niveau local, cantonal que national, et qu'il n'est pas toujours facile de savoir quel sujet nous devons aborder du côté de l'épiscopat et de la pastorale ou du côté du droit public ecclésiastique. »

Pasteure Rita Famos, présidente de l'EERS, lors de la cérémonie de Soleure

Prendre un départ décidé, se mettre en route avec confiance, aller de l'avant avec courage

Dans ses mots de clôture, la présidente de la Conférence centrale, Renata Asal-Steger, a résumé les nombreuses contributions : L'Eglise catholique est confrontée à de grands défis et l'appel au changement ne peut être ignoré. Il convient de prendre un départ décidé, de se mettre en route avec confiance et de regarder vers l'avant avec courage.

« La Conférence centrale poursuit son chemin vers une Eglise qui se préoccupe des questions des femmes et des hommes d'aujourd'hui, ainsi que de la dignité et de l'égalité des droits, qui assume sa responsabilité à l'égard de la planète, qui s'engage pour la paix et la justice et se tient aux côtés des plus démunis-e-s. »

Renata Asal-Steger, présidente de la Conférence centrale dans son allocution de clôture à la cérémonie de Soleure

Le temps presse ! Changement climatique, une nécessité et un défi

Le *RKZ Focus* sert d'une part à informer et à sensibiliser ses participant-e-s sur une question jugée essentielle du point de vue de la Conférence centrale et, d'autre part, à mettre en réseau les exécutifs des Eglises cantonales, les membres des directions diocésaines et les responsables d'associations et d'organisations cofinancées. Organisé en 2022 pour la sixième fois, il a été l'un des événements majeurs de l'année. C'est la climatologue Martine Rebetez qui a donné l'exposé principal. Ensuite, les quelque 100 participant-e-s se sont penché-e-s, dans le cadre de sept ateliers, sur les possibilités de passer du discours à l'action. L'Eglise est bien positionnée pour agir : ce constat est aussi partagé par les responsables des ateliers et les spécialistes de divers domaines de la durabilité. En effet, pour obtenir des résultats, il faut unir les forces et développer des stratégies en tant que communauté. L'engagement individuel a ses limites, il déploie peu d'effets et mène au découragement.

« En prenant des mesures assez simples, vous pouvez créer une prise de conscience en vue d'agir durablement comme organisation » a assuré Antonia Stalder, directrice de Pro Zirkula. « Formulez des directives d'achat, de manière très concise. Cela peut déjà faire une grande différence ».

L'Eglise est consciente de sa responsabilité, ce qu'a notamment démontré la présence de la nouvelle représentante pour l'écologie du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Dorothee Thévenaz Gyax. « Nous mettons en place une stratégie pour l'écologie intégrale. L'écologie doit être 'intégrale' parce que tout est lié. Cela nécessite une vision globale et une action commune. »

Dans sa conclusion, la vice-présidente de la Conférence centrale, Franziska Driessen-Reding, a formulé la mission concrète de la Conférence centrale :

« La Conférence centrale a trop peu de ressources pour agir à large échelle. Cependant, elle peut partager son savoir et le mettre en réseau. Un réseau que nous devons activer davantage encore à l'avenir. »

Franziska Driessen-Reding vice-présidente de la Conférence centrale, RKZ-Focus 2022

« Le titre de la manifestation le résume bien, car la dimension temporelle est l'un des principaux problèmes : les choses évoluent rapidement, nous devons freiner les émissions de CO₂ à très court terme, avant de dépasser le seuil de bascule du système terrestre. »

Martine Rebetez, climatologue, lors du RKZ Focus du 5 septembre 2022.

Traitement des abus sexuels commis dans le contexte de l'Eglise catholique en Suisse

L'Eglise catholique est confrontée à un autre problème urgent, celui des abus sexuels. Présenté au public le 4 avril 2022 lors d'une conférence de presse très suivie à Lausanne, un projet pilote de l'Université de Zurich, d'une durée d'un an, a été lancé en mai 2022 par la Conférence des évêques suisses (CES), les ordres reli-

gieux (KOVOS) et la Conférence centrale. Disponible en septembre 2023, le rapport final indiquera notamment les étapes nécessaires au traitement de la question. Dans la perspective de sa publication, les mandantes ecclésiastiques clarifieront la marche à suivre et le financement de projets ultérieurs. Aux fins de transparence, la CES, la Conférence centrale et la KOVOS gèrent un site Internet sur le sujet : <https://www.abus-cath-info.ch/fr/>.

« Il est urgent de se confronter à une image du passé libre de toute influence et non édulcorée. Ce n'est qu'ainsi que nous apprendrons, sur le plan individuel et structurel, à prévenir les abus sexuels dans les activités pastorales et à faire face à la faillibilité de l'Eglise ou de ses ministres »

Evêque Joseph Maria Bonnemain, membre de la CES responsable du thème des abus sexuels.

Avenir du financement ecclésial

En raison notamment de la question des abus, de nombreux membres des autorités de droit public ecclésiastique observent avec inquiétude les statistiques relatives aux sorties d'Eglise en s'interrogeant sur leur impact financier. Etonnamment, ils constatent souvent que la situation est meilleure que prévu. La diminution du nombre de membres due au vieillissement, au recul de l'immigration des catholiques de l'étranger depuis quelques années et aux sorties d'Eglise ne peut cependant pas rester sans conséquences financières à long terme. C'est pourquoi l'Eglise évangélique réformée de Suisse et la Conférence centrale ont commandé une étude sur l'[Avenir du financement ecclésial](#), qui a été publiée début 2022. L'accent est mis sur l'évolution des fidèles et des produits de l'impôt ecclésiastique des personnes physiques. L'impôt ecclésiastique des entreprises et les subsides des pouvoirs publics sont également pris en considération.

Selon la principale conclusion de l'étude, la diminution du nombre de membres ne se répercutera qu'avec retard sur les revenus, mais il faut s'attendre à un recul considérable à moyen terme. Alors que dans un avenir proche, des cohortes importantes de fidèles arrivent à un âge déterminant pour les recettes de l'impôt ecclésiastique, il est prévisible qu'à moyen terme, l'évolution démographique et les sorties d'Eglise affaiblissent les cohortes plus jeunes qui contribuent encore peu aujourd'hui, mais dont les impôts ecclésiastiques manqueront lorsqu'elles arriveront à un âge où elles deviendront des contribuables aisées. A plus long terme, l'accélération de la baisse des effectifs, qui ne sera plus compensée par l'immigration, entraînera une diminution accrue des produits. La période des 25 prochaines années est donc une phase de transition entre un recul lent dans un

premier temps, allant croissant. Les autorités de droit public ecclésiastique et les responsables pastoraux auront pour tâche d'en tirer les conclusions nécessaires, étant donné que les recettes de l'impôt ecclésiastique et les possibilités pastorales dépendent étroitement de la fidélisation des membres et des ressources à disposition. Un [rapport](#) (non traduit) approuvé par l'assemblée plénière servira de base à la poursuite des travaux.

Processus synodal



Les efforts déployés pour rendre l'Eglise catholique plus synodale ont constitué un thème important des séances de la présidence, des assemblées plénières et des délibérations du Conseil de coopération CES-Conférence centrale. Il s'agit d'une forme d'Eglise dans laquelle les évêques et le peuple de Dieu s'écoutent les uns les autres, se laissent inspirer et luttent ensemble pour définir le style, les structures et les méthodes de l'Eglise de demain.

Pour la Conférence centrale, le passage de l'étape locale et diocésaine à l'étape nationale a été particulièrement important. Lors de cette dernière, une [synthèse des rapports diocésains](#) a été établie et approuvée à l'intention du Secrétariat du Synode à Rome. Il s'agissait en outre de clarifier les questions de fond et les modalités des processus synodaux au niveau suisse et dans les diocèses, parallèlement à la phase continentale et à celle de l'Eglise universelle. La présidence de la Conférence centrale a participé à cette fin à l'Assemblée synodale d'Einsiedeln du 30 mai 2022, dont les résultats ont été remis comme expression de la responsabilité commune au président de la CES et à la présidente de la Conférence centrale. Par ailleurs, lors de sa dernière réunion en 2022, le Conseil de coopération CES-Conférence centrale a donné mandat à un groupe

« Les résultats et les perspectives de l'étude ouvrent aux Eglises un intervalle qu'elles doivent utiliser pour s'adapter aux changements... Elles doivent mettre en place des stratégies qui tiennent compte du recul inéluctable des fidèles, dont la cause réside dans celles et ceux qu'elles ont perdus, tout en investissant dès aujourd'hui et à long terme des ressources humaines et financières dans de nouvelles formes de recrutement et de maintien des membres, et dans le renforcement des conditions financières nécessaires à une pastorale crédible et efficace ».

Extrait du rapport de la Conférence centrale à propos de l'étude prospective sur l'avenir du financement ecclésial

« Presque toutes les synthèses soulèvent la question de la participation pleine et égale des femmes. » (n° 64)

« C'est pourquoi l'Eglise doit aussi donner une forme et une manière synodales de procéder à ses propres institutions et structures, notamment à celles relatives à la gouvernance. Il appartiendra au droit canonique d'accompagner ce processus moyennant les changements nécessaires des dispositions actuellement en vigueur. » (n° 71)

« Elargis l'espace de ta tente » (Es 54, 2) Document de travail pour l'Etape Continentale du Synode 2021-2024

de travail d'élaborer un modèle de « commission synodale », qui sera chargée par la CES et la Conférence centrale de recueillir des expériences sur la méthode de travail, les structures, les processus et les événements synodaux.

Le [document de travail pour l'Etape Continentale](#) publié par le Bureau du Synode à Rome en octobre 2022 est un encouragement. Il en ressort que de nombreuses questions qui préoccupent l'Eglise catholique en Suisse font l'objet de discussions dans de larges parties de l'Eglise universelle. Un vaste consensus existe sur la nécessité de valoriser le rôle des femmes et les droits de participation de toute personne baptisée.

Conclusion de contrats de prestations et de subventionnement avec des institutions cofinancées

Il ne faut pas oublier que parmi tous les événements, thèmes et questions d'avenir dont la Conférence centrale s'est occupée en 2022, le financement des institutions pastorales de l'Eglise catholique en Suisse est une priorité majeure dans le travail quotidien de son secrétariat général et occupe une grande partie de son temps. C'est sur la base des travaux préparatoires de ce dernier que les organes de cofinancement, notamment la commission de planification et de financement ainsi que les quatre groupes spécialisés, se penchent sur la préparation des décisions nécessaires.

En 2022, les lignes de force ont consisté à renouveler ou à conclure des contrats de prestations et de subventionnement pluriannuels avec la majorité des quelque 40 institutions à l'échelon national et linguistique cofinancées pour la période 2023-2026. Le rapport financier fournit des informations détaillées sur la répartition du crédit de cofinancement d'environ 8,9 millions de francs entre les domaines d'activité et les institutions. On se bornera ici à relever que ces instruments ont fait leurs preuves, notamment parce qu'ils garantissent que l'organisme responsable de la pastorale (CES, COR ou DOK) et la Conférence centrale s'entendent avec les institutions cofinancées

« La CES et la Conférence centrale façonnent leurs relations et leur collaboration mutuelles dans un esprit de collaboration et de partenariat empreint de confiance réciproque, de respect et d'ouverture. »

Convention réglant la collaboration entre la Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale du 11 décembre 2015, art. 5, al. 1^{er}.

aussi bien sur le montant de la contribution financière que sur les objectifs pastoraux et organisationnels, et ce, au cours d'échanges animés visant à concilier les points de vue. Leur approbation finale par l'ensemble des organismes et institutions, sans devoir aplanir les divergences, ne va pas de soi et démontre que les règles régissant le système dual à l'échelon national « fonctionnent ».

Passage de témoin au secrétariat général

Outre les décisions relatives au cofinancement pour l'année à venir et d'autres affaires, le passage de témoin à la tête du secrétariat général de la Conférence centrale figurait à l'ordre du jour de la dernière assemblée plénière. Il s'agissait du deuxième mouvement de personnel de l'année 2022.

Départ de Claudia Krummenacher et Daniel Kosch

En mars déjà, les délégué-e-s avaient pris congé de Claudia Krummenacher, pour une retraite bien méritée après 32 ans d'activité au secrétariat de la Conférence centrale, pour accueillir sa remplaçante, Claudia Willi. Les remerciements adressés à Claudia Krummenacher ne portaient pas tant sur son travail et ses compétences en matière financière, que sur son profond dévouement, sa cordialité et sa serviabilité au sein de l'équipe de la Conférence centrale, avec les délégué-e-s de la Conférence centrale et avec les membres des organes.

En mars également, l'assemblée plénière avait élu Urs Brosi, théologien et spécialiste du droit canonique, au poste de secrétaire général de la Conférence centrale. Il a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2022 pour véritablement succéder à Daniel Kosch le 1^{er} décembre. Après 21 ans au poste de secrétaire général, ce dernier est lui aussi parti à la retraite avec des remerciements chaleureux et une très grande estime pour le travail accompli. L'évocation juste avant son départ des différences de mentalité et de pastorale ecclésiale entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, qui ont été qualifiées d'opportunité d'apprentissage et de développement pour une Eglise synodale, a été une heureuse coïncidence. En effet, la coopération par-delà le *Röstigraben* et les autres frontières linguistiques était une de ses priorités.

Remerciements et vœux de Daniel Kosch à l'intention de la Conférence centrale

A ses remerciements pour la confiance accordée, la collaboration fructueuse et les adieux très chaleureux, il a associé quatre vœux à l'intention de la Conférence centrale. Celle-ci doit avancer dans un esprit (1) synodal et solidaire, (2) spirituel et professionnel, (3) ferme et droit ainsi que (4) réaliste et confiant.

« Je considère le renforcement de la synodalité par le pape François comme une chance énorme à saisir absolument. Le principe synodal a en effet le potentiel d'attribuer aux laïcs, en particulier aux femmes, le rôle qui leur revient dans l'Eglise, et de transformer l'opposition entre une pastorale définie par le clergé et des finances gérées démocratiquement en un vivre ensemble participatif. De

plus, la synodalité est un concept inclusif, qui considère la diversité comme une ressource. Le renforcement de ce « vivre ensemble » requiert aussi de la solidarité, en plus de la synodalité. Car si la crise de l’Eglise se fait sentir, que les finances deviennent plus serrées, le risque augmente que chacune et chacun s’occupe d’abord de soi. Pour la Conférence centrale et ses membres, la solidarité financière peut être un moyen d’évaluer concrètement la synodalité. La seule façon d’être une Eglise véritablement synodale dans le monde interconnecté d’aujourd’hui est de faire preuve de solidarité. »

Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale de 2001 à 2022, lors de ses adieux le 25 novembre 2022.

Vœux à Urs Brosi

A son successeur Urs Brosi, Daniel Kosch a souhaité de bénéficier de la même confiance que celle dont lui ont toujours témoigné les membres et les délégué-e-s.

En signe de bienvenue et de transfert de responsabilité, Renata Asal-Steger, présidente de la Conférence centrale, a conclu la cérémonie d’adieu et de passation de pouvoir en remettant une clé symbolique au nouveau secrétaire général.



Renata Asal-Steger, présidente

Daniel Kosch, secrétaire général jusqu’au 30 novembre 2022

Urs Brosi, secrétaire général dès le 1^{er} décembre 2022

La présidence de la Conférence centrale a approuvé le présent rapport annuel lors de sa séance du 23 février 2023.